

Les maladies de l'enfance

PARALYSIES FLASQUES ET SPASMODIQUES CHEZ LE JEUNE ENFANT

GÉNÉRALITÉS



n'est pas seulement chez l'adulte et le vieillard que l'on peut observer des paralysies, on peut en voir même chez de très jeunes enfants.

Plusieurs causes déterminantes interviennent pour produire la paralysie : des lésions infectieuses ou des hémorragies.

Chez l'enfant, les paralysies que l'on observe habituellement ont pour origine soit une lésion du cerveau, soit une lésion de la moelle.

Le cerveau de l'enfant peut être exposé, comme celui de l'adulte, à des hémorragies, mais l'hémorragie cérébrale du jeune enfant n'a pas le même mécanisme que chez l'adulte ou le vieillard.

Généralement il s'agit d'hémorragies méningées (c'est-à-dire constituées aux dépens des enveloppes du cerveau) ou d'hémorragies intracrâniennes provoquées par un coup, une chute, une quinte de coqueluche, une crise convulsive. Très souvent elles apparaissent comme complication d'une maladie infectieuse grave ou prolongée (érysipèle, grippe, etc.) D'autres fois ce n'est pas une hémorragie, mais un foyer de ramollissement cérébral qui est la cause de la paralysie. A la suite d'une maladie infectieuse, un ou plusieurs foyers d'encéphalite infectieuse se sont constitués et ont déterminé un ramollissement en un point du cerveau.

Une même cause, l'hémorragie, peut, suivant son siège, donner lieu à des symptômes et maladies bien différentes. C'est ainsi que l'on peut observer une diplégie cérébrale (hémiplégie bilatérale), une hémiplégie cérébrale (paralysie d'un côté seulement du corps), une maladie de Little. Ces trois variétés de paralysies sont dites spasmodiques parce qu'elles entraînent un état de raideur ou contracture du membre.

D'autres, au contraire, comme la paralysie infantile, représentent le type des paralysies flasques, laissant le membre mou, ballant comme un membre de polichinelle.

Ces dernières sont toujours plus graves, non pour la vie, mais pour la fonction du membre qui est souvent définitivement compromise et laisse l'enfant absolument infirme.

HÉMIPLÉGIE CÉRÉBRALE INFANTILE

Elle est d'autant plus grave qu'elle remonte à une époque plus proche de la naissance, car dans ce cas elle s'accompagne en général d'idiotie.

Au contraire, celle qui survient entre deux et sept ans, et à plus forte raison à une époque plus tardive, peut laisser l'intelligence absolument intacte.

Une attaque de crises convulsives marque en général le début de l'affection, suivi ou non de coma plus ou moins persistant. Peu à peu, l'enfant revient à lui, mais il reste paralysé. Le bras et la jambe du même côté restent immobiles sur le plan du lit ; si on les soulève, ils retombent lourdement et l'enfant est incapable de les mouvoir. Très rapidement, au bout de quelques semaines, des raideurs apparaissent dans le membre paralysé ; on dit alors qu'il y a contracture, la paralysie a revêtu le type spasmodique. L'attitude est alors assez particulière : la tête s'incline du côté malade, le bras paralysé est fortement appliqué contre la paroi thoracique, l'avant-bras est fléchi, la main est tombante, fortement fléchie, elle aussi, ainsi que les doigts qui sont repliés dans la paume de la main.

Le genou se fléchit lui aussi, le pied prend l'attitude du pied bot varus équin, c'est-à-dire que l'avant-pied seul repose sur le sol, la plante du pied et la talon restent soulevés.

Cette attitude devient fixe et à peu près incorrigible, les muscles se raidissant dans cette mauvaise position très caractéristique.

Les réflexes tendineux sont fortement exagérés, la marche est possible mais seulement en traînant la jambe, les mouvements étant fortement limités par la contracture.

A mesure que l'enfant avance en âge, le contraste entre le développement normal du côté sain et celui du côté malade est très manifeste. Le côté paralysé reste toujours en retard dans l'accroissement du membre, qui reste petit, atrophié, fortement raccourci ; l'enfant est obligé de boiter. Souvent on note dans les muscles des membres paralysés des mouvements involontaires, incessants, de flexion et d'extension ; il est alors fréquent dans ce cas de n'observer ni atrophie musculaire ni raccourcissement.

Le traitement est à peu près sans effet sur des lésions qui remontent à la première enfance ; les attitudes vicieuses étant fixées, il est extrêmement difficile d'arriver à les corriger. On le peut quelquefois en faisant preuve de beaucoup de patience, en utilisant les massages, la gymnastique et des exercices méthodiques qui arrivent peu à peu à rééduquer des mouvements dans les membres paralysés.

MALADIE DE LITTLE

C'est une paraplégie (paralysie des deux membres inférieurs) spasmodique infantile d'origine cérébrale, provoquée par une hémorragie méningée qui se fait au moment de la naissance chez les enfants nés avant terme ou dans des